



## Previs et prise de congés payes

Par **mf69600**, le **28/11/2015** à **12:42**

Bonjour

Je dois envoyer ma démission pour le 1er janvier 2016 afin de faire partie de l'effectif au 31.12.20.15,pour recevoir mon 13eme mois, mais mon employeur m'a demandé de prendre des congés payes la dernière semaine de décembre, mon préavis va t il être repoussé d'autant ou pris en compte dans le préavis;  
merci

Par **P.M.**, le **28/11/2015** à **15:33**

Bonjour,

Des congés payés prévus avant le début du préavis et qui tombent pendant cette période en repoussent normalement le terme...  
Une fois la démission donnée aucune des parties ne peut imposer à l'autre la prise de congés payés...